

Fiche-01 : Le poids des impôts dans les prélèvements obligatoires

Publiée le 20 janvier 2023

Table des matières

Points clés	3
Recettes des administrations publiques en 2018.....	5
Poids des prélèvements obligatoires au sein de l'UE en 2020.....	7

Points clés

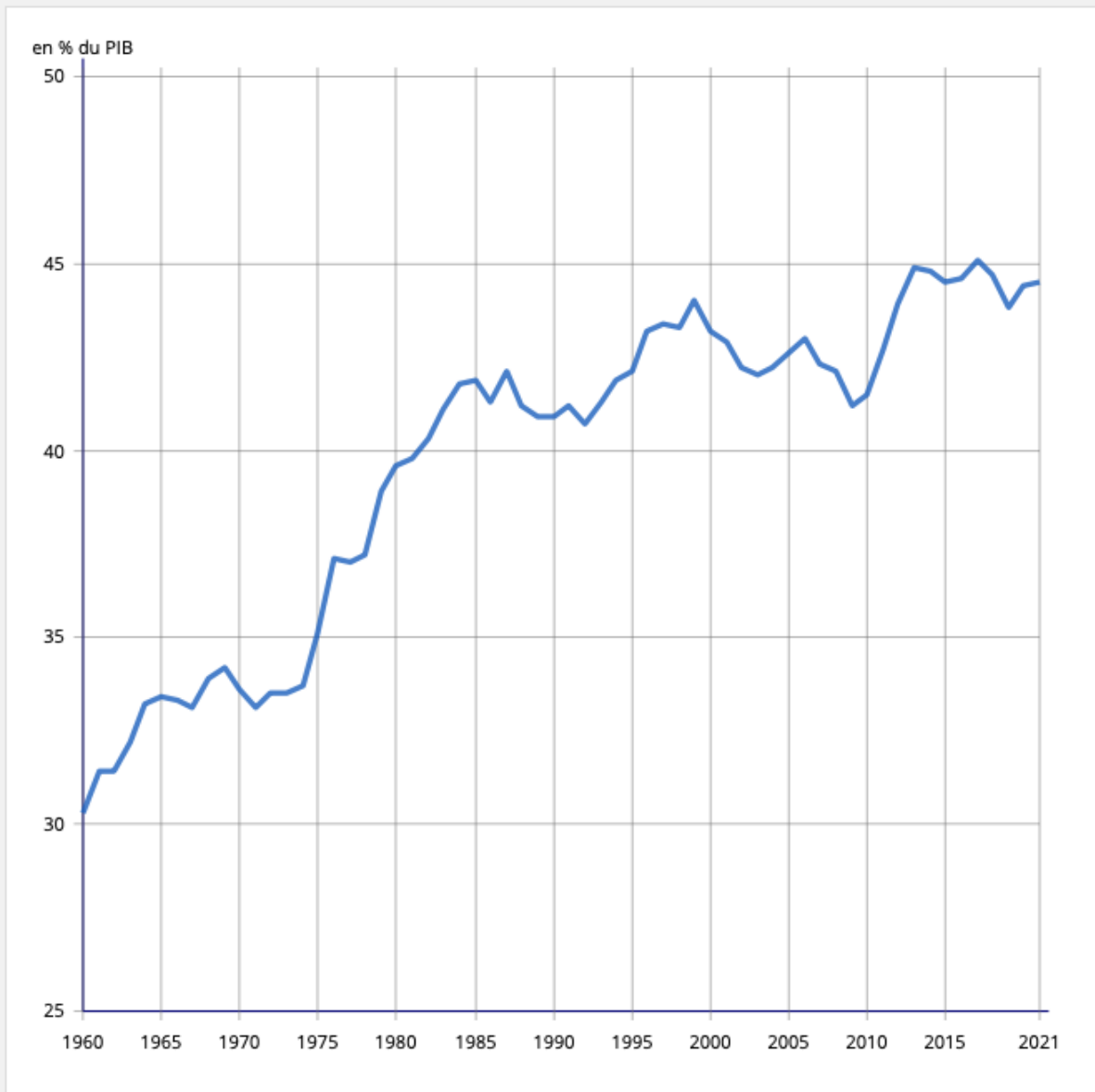
1 - Chaque année, l'administration fiscale diffuse sur son site internet un annuaire statistique portant sur l'activité d'une année donnée, avec des tableaux relatifs d'une part aux impôts des particuliers, d'autre part aux impôts professionnels.

Vous pouvez consulter ces tableaux en cliquant [ici](#).

Par ailleurs, l'INSEE présente les éléments chiffrés des prélèvements obligatoires en France métropolitaine et dans les cinq départements d'outre-mer. L'année 2021 est la dernière année publiée à ce jour. L'étude de l'INSEE, disponible [ici](#), fait notamment apparaître les éléments suivants :

- le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques (c'est-à-dire les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale) s'établit à 44,5 % du produit intérieur brut (PIB).

Poids des prélèvements obligatoires



Note : hors cotisations sociales imputées et crédit d'impôts.

Lecture : en 2021, le taux de prélèvements obligatoires s'établit à 44,5 %.

Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux - base 2014*.

- en 2021, les recettes des administrations publiques rebondissent fortement, à +8,4 %, après une baisse de 4,8 % en 2020. Elles bénéficient du redémarrage de l'activité ainsi que du financement européen d'une partie du plan de relance via le dispositif de facilité pour la reprise et la résilience ;
- les impôts se redressent fortement, en hausse de 47,7 Md€ après une contraction de 31,4 Md€ en 2020. Les recettes de TVA augmentent de 23,3 Md€ (soit +14,4 %) en raison de la reprise de la consommation des ménages et des investissements des entreprises. Les impôts courants sur le revenu des personnes et des entreprises, ainsi que sur le patrimoine, progressent de 18,9 Md€ en 2021, malgré la diminution de la taxe d'habitation (-3,1 Md€). Le dynamisme des transactions immobilières, en volume comme en prix, et des donations entre vifs stimule respectivement les droits de mutations à titre onéreux et gratuit (+7,4 Md€). Ces hausses sont atténuées par la

diminution des impôts sur la production (-8,9 Md€) résultant de la réforme fiscale mise en œuvre dans le cadre de France Relance ;

- Les recettes de cotisations sociales effectives rebondissent avec la masse salariale. Elles progressent de 7,4 %, soit 25,9 Md€, après une baisse de 4,3 % en 2020. Les cotisations des employeurs se redressent de 18,7 Md€ tandis que les cotisations des ménages, salariés et indépendants, s'accroissent de 7,2 Md€.

Recettes des administrations publiques en 2018

2 -

Recettes des administrations publiques en 2018

en milliards d'euros

	2016 (r)	2017 (r)	2018
Ventes et autres recettes de production	88,7	90,7	91,5
Prdn des branches marchandes et ventes résiduelles	60,3	61,7	62,7
Production pour emploi final propre	14,6	15,1	15,2
Paievements partiels des ménages	9,7	10,0	10,1
Autres subventions sur la production	4,1	3,9	3,5
Revenus de la propriété	14,4	15,1	15,0
Intérêts	2,1	2,2	2,1
Revenus de la propriété (hors intérêts)	12,3	12,9	12,9
Impôts et cotisations sociales	1 060,5	1 104,8	1 133,3
Impôts sur la prdn et les importations	356,0	372,4	388,4
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	280,1	294,4	312,8
Impôts en capital	12,5	14,3	14,4
Cotisations sociales	418,4	430,5	424,7
dont cotisations sociales imputées	42,9	43,0	43,7
Impôts et cotisations dus non recouvrables nets	- 6,5	- 6,8	- 6,9
Autres transferts	21,5	19,8	19,3
Transferts courants	19,7	18,3	16,9
Transferts en capital	1,9	1,5	2,4
Total des recettes	1 185,2	1 230,4	1 259,1

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Principaux impôts par catégorie

en milliards d'euros

	2017 (r)	2018
Impôts sur le revenu¹	237,0	254,5
dont : contribution sociale généralisée (CSG)	99,4	125,3
impôt sur le revenu	74,1	73,8
impôts sur les sociétés		
(y c. majoration et frais de poursuite)	35,3	28,5
contribution au remb. de la dette sociale	7,2	7,5
Taxes du type TVA²	161,9	168,9
Impôts sur les produits	106,4	112,2
dont : TICPE ³	29,6	31,8
taxes sur les tabacs	12,2	13,1
Impôts divers sur la production	69,1	72,2
dont : cotisation foncière des entreprises	6,7	6,8
cotisation sur la valeur ajoutée		
des entreprises	13,5	14,2
taxe foncière	34,0	35,0
Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	36,3	36,3
dont taxes sur les salaires	13,8	13,3
Autres impôts courants	28,5	22,7
dont : impôt de solidarité sur la fortune	5,1	1,8
taxe d'habitation	19,3	16,9
Impôts en capital	14,3	14,4
dont mutation à titre gratuit	14,2	14,3
Impôts de type droits de douanes	2,7	2,8

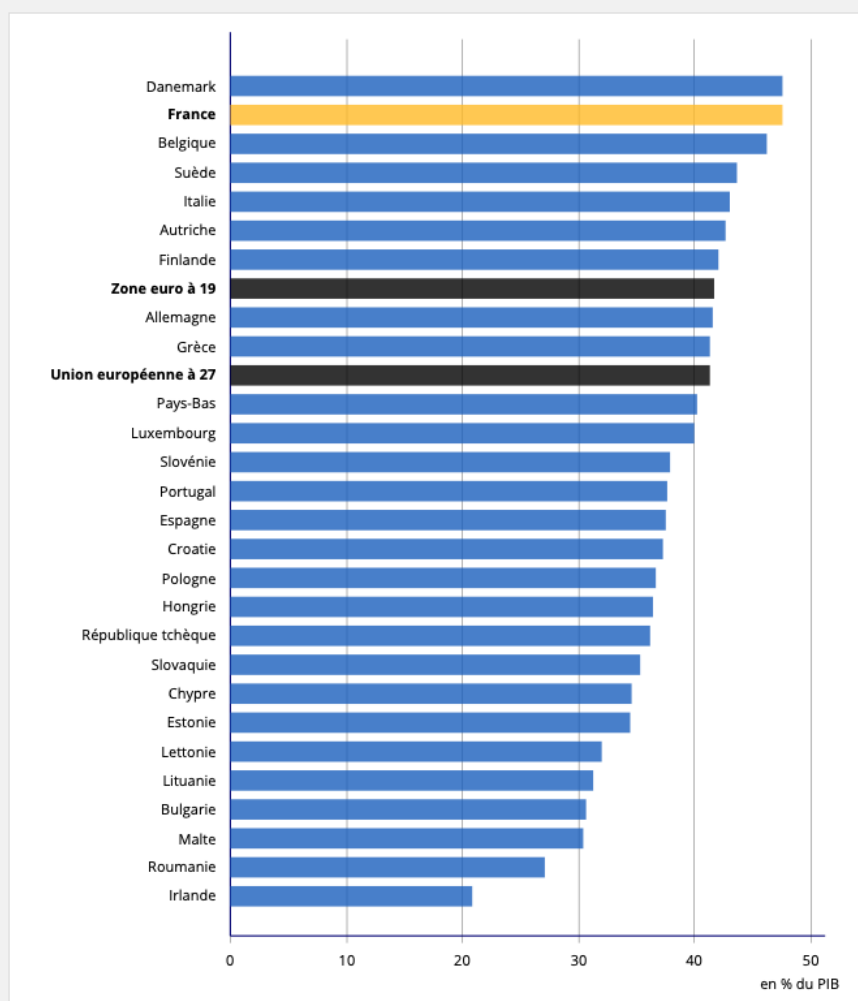
1. L'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés sont présentés nets des crédits d'impôts. 2. Le montant total de la TVA excède légèrement le montant présenté ici. En effet, seule la partie classée en « impôts de type TVA » figure ici. La TVA sur les subventions, au titre de la sous-compensation agriculture, est reclassée par l'Insee en autres impôts sur la production. 3. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TIPP avant 2011).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Poids des prélèvements obligatoires au sein de l'UE en 2020

3 -

Poids des prélèvements obligatoires au sein de l'Union européenne en 2020



Note : prélèvements obligatoires y compris cotisations sociales imputées.

Lecture : en 2020, le poids des prélèvements obligatoires s'établit à 47,5 % du produit intérieur brut (PIB) en France et à 41,3 % dans l'ensemble de l'Union européenne à 27 pays.

Champ : administrations publiques ; institutions de l'Union européenne.

Source : Eurostat (extraction du 8 juillet 2022).